

- Inter-office Memorandum -

NH/tm

SOC 200/5

TA 210/1 (450-14)

le 10 mai 1973

A : M. Robert K.A. Gardiner
Secrétaire exécutif

Sous-couvert de : M. Edward P. Swan *E.P. Swan*
Administrateur de Projet
Programme africain de recensements

De : Nguyen Hong *Nguyen Hong*
Conseiller régional en démographie
Programme africain de recensements

Objet : Mission d'évaluation du Programme africain
de recensements auprès de l'Autorité de
développement intégré du Liptako-Gourma

I. INTRODUCTION

La mission fut entreprise suite à la requête du Président du Conseil des Ministres de l'Autorité du Liptako-Gourma du 10 janvier 1973, requête transmise par le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement au Secrétaire Exécutif de la CEA. La durée et les dates de la mission ont été fixées par télégrammes. Dans une lettre en date du 1er mars 1973 adressée au Président du Conseil de l'Autorité, le Secrétaire Exécutif de la CEA a fait part de l'avancement des travaux censitaires des pays membres de l'Autorité, et a défini l'objet de la mission.

J'étais chargé, en tenant compte des travaux à entreprendre dans les trois Etats membres de l'Autorité, d'étudier l'assistance de la CEA et du FNUAP en vue de la coordination des objectifs et des aspects méthodologiques des trois recensements, de la synthèse des résultats recueillis, des travaux analytiques nécessaires aux besoins de planification de l'Autorité.

Entre le 5 et le 11 avril 1973*, j'ai eu des séances de travail avec les personnes suivantes:

| | |
|--------------------|------------------------------|
| cc: M. Mamadou Aw | UNFPA |
| M. Jeffrey-Coker | ESA, Directions Substantives |
| M. Mourtado Diallo | PNUD, Bamako |
| M. Booker | Niamey |
| M. Som | Ouagadougou |
| M. Swan | CEA, Niamey |

* La rédaction de ce rapport a été retardée par une autre mission et des travaux urgents de la CEA.

M. Cyr Mathieu Samaké, Directeur général de l'Autorité du Liptako-Gourma

M. Georges Tondeur, Expert de la CEA auprès de la Direction Générale de l'Autorité du Liptako-Gourma

M. André Kaboré, Direction Générale de l'Autorité du Liptako-Gourma

M. Georges Sanogoh, Directeur de la Statistique, Ministère du Plan de l'Industrie et des Mines

M. André Courel, Démographe, Direction de la Statistique.

J'exprime ma reconnaissance aux personnes nommées ci-dessous qui m'ont aimablement assisté dans l'accomplissement de ma mission.

A la suite de ma mission, le Président du Conseil des Ministres de l'Autorité du Liptako-Gourma a adressé le 11 avril 1973 au Représentant Résident du PNUD en Haute Volta une requête en date du 11 avril 1973 (référence No. 73/048/PCM) dans laquelle:

- une assistance financière de 1.078.400 CFA a été demandée au FNUAP en vue:
 - a) de l'organisation de deux réunions de coordination
 - b) de la publication d'un rapport de synthèse sur la population de la région du Liptako-Gourma;
- une assistance technique du Programme africain de recensements a été demandée à la CEA en vue des réunions de coordination, et des travaux relatifs au rapport de synthèse mentionné ci-dessus, et portant sur la population de la région du Liptako-Gourma.

II. ELEMENTS D'APPRECIATION DE LA REQUETE DU LIPTAKO-GOURMA

1. Aspects financiers

Les trois Etats membres du Liptako-Gourma ont présenté au FNUAP leurs requêtes en vue de leurs recensements de la population.

- La Haute Volta, requête datée 15 février 1973, en cours d'examen au Siège des Nations Unies.
- Le Mali, requête datée 19 mai 1973, approuvée par le FNUAP en novembre 1972.
- Le Niger, requête datée 4 septembre 1972, approbation recommandée par l'OTC au FNUAP le 25 avril 1973.

Bien que les requêtes du Niger et de la Haute Volta ne soient pas encore approuvées, il est probable qu'elles le seront incessamment par le FNUAP.

Le financement demandé au FNUAP par les trois pays s'élève à :

| | |
|-------------------------------|----------------------|
| Mali | 888.470 dollars EU |
| Niger | 740.160 dollars EU |
| Haute Volta | 902.360 dollars EU |
| Total des trois Etats membres | 2.530.990 dollars EU |

Par rapport au financement ci-dessus, 2.530.990 dollars EU, la requête financière de l'Autorité du Liptako-Gourma, approximativement 4.800 dollars (1.078.400 CFA) représente une dépense minime, qui a cependant des répercussions techniques très importantes.

2. Aspects techniques

a) dates des trois recensements

| | <u>Dates officielles</u> | <u>Dates probables</u> |
|-------------|--------------------------|------------------------|
| Mali | Septembre 1973 | Septembre 1974 |
| Niger | Mars 1974 | Mars 1974 |
| Haute Volta | Décembre 1973 | Décembre 1974 |

Compte tenu du fait que dans les trois pays, et dans les régions faisant partie du Liptako-Gourma, la fraction de la population nomade et semi-nomade est importante; il semble important :

- de coordonner les dates de recensements;
- de donner une importance accrue aux questions relatives aux mouvements migratoires.

Les deux mesures citées plus haut ne sont pas concurrentes, elles sont complémentaires.

b) Coordination des objectifs, des instructions de terrain plans de dépouillement, des méthodes d'exploitation, et des programmes de tableaux

L'expérience montre que la coordination des opérations censitaires est difficile. De plus, si la coordination n'est pas entreprise dès le début des travaux préparatoires, elle deviendra difficile, sinon impossible par la suite. Les réunions dont le financement est demandé au FNUAP, avec l'assistance du personnel régional du Programme africain de recensements, se trouvent donc justifiées.

c) Les travaux analytiques et la publication d'un rapport sur la population du Liptako-Gourma

Lors de ma mission, un programme minimum de tableaux statistiques nécessaires à la planification de l'Autorité du Liptako-Gourma a été élaboré et inclus en pages 3 et 4 de la requête du 11 avril 1973. Il s'agit d'un programme minimum qui sera complété par d'autres tableaux sur la mortalité, sur les mouvements migratoires, sur l'effectif des ménages et de leurs caractéristiques. Bien qu'il soit trop tôt pour préjuger de l'ampleur du programme de tableaux qui résultera des réunions de coordination prévues, les travaux relatifs à la normalisation des nomenclatures, des codes, des instructions, etc. prendront une importance particulière.

La publication d'un rapport sur la population du Liptako-Gourma qui englobera les données recueillies par les trois recensements se révélerait également très utile à la planification du développement dans la sous-région.

3. L'assistance technique

Les activités relatives à la coordination des objectifs, des méthodes et des programmes de recensements démographiques des trois Etats membres, ainsi que les travaux de synthèse des résultats et leur publication, ont été incluses dans la requête du 11 avril 1973. Elles comprennent:

- a) - mission de coordination d'un Conseiller Régional du Programme africain de recensements de la CEA auprès des Directions Statistiques du Niger, du Mali et de la Haute Volta. Cette mission devra intervenir autant que possible dès juillet 1973.
- b) - première réunion de coordination sur les objectifs, les méthodes et les programmes de recensements démographiques des trois pays. Cette réunion sera organisée à la Direction Générale du Liptako-Gourma avec la participation des Directeurs de la Statistique, d'un Chargé des recensements dans les trois pays concernés, et d'un Conseiller Régional du Programme africain de recensements. Cette réunion sera organisée en novembre 1973, avec la participation des Experts des Nations Unies en matière de recensements affectés dans les trois pays.
- c) - la deuxième réunion de coordination à organiser à Ouagadougou au mois d'août 1974 avec les mêmes participants sera surtout consacrée à l'approfondissement des questions de tabulation et d'analyses déjà abordées lors de la réunion de novembre 1973.
- d) - mission d'un Conseiller Régional en Démographie du Programme africain de recensements dans les trois pays, en janvier 1975, pour mettre au point les problèmes d'analyse.

- e) - mission d'un Conseiller Régional en démographie du Programme africain de recensements au Siège du Liptako-Gourma, en vue de la préparation d'un Rapport sur la population et les caractéristiques démographiques et économiques de la population du Liptako-Gourma recueillies par les recensements nationaux. Cette mission de deux mois est envisagée pour les mois de septembre-octobre 1975.
- f) - publication en décembre 1975 du Rapport sur la population du Liptako-Gourma. Ce rapport qui sera établi sur la base du programme de tableau incorporé aux pages 3 et 4 de la requête du 11 avril 1973, constitue une étude analytique sur la population du Liptako-Gourma, un inventaire des ressources humaines qui complètera le projet ED-1335, Développement intégré de la région du Liptako-Gourma dans la sous-région de l'Afrique de l'ouest.

4. Conclusions et recommandations

En raison :

- de l'importance du Projet du Développement intégré de la région du Liptako-Gourma;
- de la rareté des statistiques et des analyses démographiques pouvant servir à la planification du développement;
- de la nécessité d'une harmonisation entre l'inventaire des ressources naturelles (projet en cours) d'une part, et une évaluation des ressources humaines d'autre part;
- de la nécessité de la coordination des travaux relatifs aux recensements des trois Etats membres.

Il est recommandé :

- l'approbation par le FNUAP de l'assistance financière demandée, approximativement 4.800 dollars EU pour les activités de coordination et la publication d'une étude démographique sur le Liptako-Gourma. Par rapport au financement envisagé ou approuvé par le FNUAP pour la réalisation des recensements dans les trois Etats membres, l'assistance financière complémentaire représente une dépense minime qui aura cependant des conséquences techniques très importantes et des effets sur la planification du développement, sans commune mesure avec le faible investissement envisagé;
- que l'assistance technique demandée au Programme africain de recensements de la CEA soit approuvée.